

**DOCUMENTS DÉPOSÉS
PAR LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC,
MONSIEUR JOHN HARBOUR**

AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

**DANS LE CADRE DES AUDITIONS PUBLIQUES RELATIVES
AUX RÉSULTATS DE
LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC**

20 MAI 2009

LISTE DES DOCUMENTS

1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA
DIRECTION DE LA SAAQ
2. PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE
3. FINANCEMENT DU RÉGIME D'ASSURANCE AUTOMOBILE
4. COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUR LE BILAN ROUTIER DES
3 PREMIERS MOIS DE 2009

**REMARQUES PRÉLIMINAIRES
DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC,
MONSIEUR JOHN HARBOUR**

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

**AUDITIONS PUBLIQUES RELATIVES
AUX RÉSULTATS DE
LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC**

20 MAI 2009

Monsieur le Président, permettez-moi de vous saluer et de saluer également les membres de la Commission des finances publiques.

Je tiens à vous remercier de m'offrir l'occasion, à titre de président et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec, de vous adresser ces quelques mots avant de répondre à vos questions.

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les personnes qui m'accompagnent :

- M^{me} Nathalie Tremblay, vice-présidente et directrice générale du Fonds d'assurance;
- M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances.

Cet après-midi, je vous parlerai du Fonds d'assurance automobile du Québec créé en 2004. Ce Fonds permet d'offrir à l'ensemble de la population québécoise une couverture d'assurance

automobile en dommages corporels parmi les meilleures au monde.

Les contributions d'assurance qui lui sont versées constituent un patrimoine fiduciaire distinct du gouvernement. Ces sommes sont consacrées exclusivement à l'indemnisation des accidentés de la route, de même qu'à la prévention et à la promotion de la sécurité routière.

En 2008, c'est une somme de près d'un milliard de dollars qui a été versée à plus de 107 000 personnes accidentées des dernières décennies.

L'année 2008 fut, par contre, une année de turbulence pour la capitalisation du Fonds d'assurance. Nous serons tous d'accord pour dire que le système financier mondial a rarement été soumis à un stress aussi extrême.

Le Fonds n'a pas été épargné par cette crise, puisqu'il a enregistré une baisse historique de ses revenus de placement. Les résultats de 2008 accusent, en effet, un rendement négatif de 26,85 %.

Le régime public d'assurance automobile du Québec n'est cependant pas en péril et nous travaillons tous à en assurer la pérennité.

Comme nous l'avons maintes fois souligné, nous connaissons, depuis plus de 20 ans, un important problème structurel de financement. D'année en année, les contributions d'assurance ne couvraient pas les dépenses courantes et futures générées par les accidents survenus au cours d'une année. En 2006, ce déficit était de 500 millions de dollars.

Pour rétablir le plein financement, indispensable à la pérennité du régime, trois actions ont été entreprises :

1. Ramener le bilan routier à ce qu'il était en 2001, ce qui devait générer une économie annuelle de 130 millions;
2. Réduire de façon récurrente les charges, principalement en modifiant les pratiques liées au traitement des réclamations, pour un montant de 70 millions;

3. Mettre graduellement à niveau les contributions d'assurance à compter de 2008, et ce, pendant 3 ans, pour des revenus additionnels de 300 millions.

Or, à la fin de 2008, les trois mesures affichaient des résultats positifs :

1. Le bilan routier s'est amélioré au-delà des attentes en 2008;
2. Les efforts pour favoriser l'efficacité des pratiques liées au traitement des réclamations ont permis d'atteindre l'objectif que nous nous étions fixé;
3. Les revenus provenant de la mise à niveau des contributions d'assurance sont conformes aux prévisions.

En vous référant au document numéro 3 qui vous a été remis, vous constaterez qu'au 31 décembre 2008, le déficit des opérations de l'année courante s'élevait à 131,3 millions de dollars.

Ce montant représente une amélioration de l'ordre de 63 % par rapport aux résultats de 2007 et une quasi-certitude que ce déficit sera chose du passé en 2010.

Cela s'inscrit en toutes lettres à l'un des objectifs de notre planification stratégique 2006-2010 : « À la fin de l'année 2010, à l'égard du mandat de fiduciaire du Fonds d'assurance automobile, avoir atteint l'équilibre des produits et des charges des opérations de l'année courante. »

La crise financière qui nous secoue a cependant eu un impact sans précédent sur le déficit cumulé du Fonds et sur le taux de capitalisation, soit l'actif pour couvrir les engagements du passif actuariel.

La perte de 2,4 milliards de dollars porte le déficit cumulé à 2,6 milliards de dollars et le taux de capitalisation à 69 %. Ce taux était de 97 % en 2007.

Seules les années à venir confirmeront la portion réelle de cette perte, puisque la majeure partie de ces sommes ne se sont pas matérialisées.

Le Fonds a 15 ans pour amortir tout déficit constaté, tel que libellé à l'article 17.4 de la Loi sur la Société de l'assurance automobile. À cet effet, nous avons choisi d'atteindre le plein financement du coût de l'année courante avant d'entreprendre des mesures de recapitalisation du régime.

Ainsi, notre planification stratégique 2006-2010 prévoyait, à son adoption, que la formule de recapitalisation du déficit cumulé serait en place à la fin de 2008. Devant la situation exceptionnelle générée par la crise financière, il a été décidé de reporter son approbation, au plus tard à la fin de 2010, afin d'être en mesure de bien évaluer les impacts et de voir si des éléments additionnels devraient être pris en considération.

À l'automne 2008, alors que nous prenions connaissance de l'effondrement des marchés financiers, de nombreuses craintes ont été soulevées en ce qui concerne les contributions d'assurance. Allaient-elles augmenter davantage?

Nous avons déjà affirmé qu'il n'y aura pas de nouvelles hausses des contributions d'assurance pour 2009-2010, outre celles déjà annoncées le 18 août 2006.

Au moment de l'annonce de cette tarification, nous indiquions que le taux de rendement moyen utilisé pour effectuer des prévisions financières serait de 6,5 % sur une période de 10 ans, laquelle débutait en 2005.

Il faut ainsi voir le rendement sur une longue période, car les années négatives sont compensées par des années à fort rendement.

À ce sujet, mentionnons que, de 1999 à 2007, la Caisse de dépôt et placement nous a permis d'obtenir un rendement moyen de 7,7 %. Toujours au cours de cette période, on compte cinq années dont le rendement était supérieur à 14 %.

L'un des éléments clés qui nous permet de faire face à la tempête est l'amélioration notoire du bilan routier de la province. Du point de vue de l'assureur public, la sécurité routière est certainement un enjeu important. On le comprend aisément, puisque les accidents de la route ont une incidence directe sur les coûts d'indemnisation.

Croyez-nous, il est toujours difficile de convertir des décès et des blessures en dollars. Nous trouvons regrettable d'avoir à le faire, considérant la douleur qu'un accident de la route inflige à la victime et à ses proches.

Mais, aux fins de l'exercice, permettez-nous de vous fournir quelques données. En 2008, le bilan routier des Québécois s'est de nouveau amélioré, avec une diminution de 10,3 % des décès par rapport à 2007 et une diminution de 17,4 % des blessés graves. Le résultat des trois premiers mois de l'année 2009 est tout aussi encourageant, comme en témoigne le communiqué de presse que nous vous avons remis.

Nous prônons un modèle de sécurité routière basé sur trois stratégies coexistantes : la sensibilisation, la législation et le contrôle. Tout porte à croire que le modèle a bien fonctionné et nous osons espérer qu'il générera encore de meilleurs résultats au cours des prochaines années.

À titre indicatif, en 2008, l'amélioration du bilan routier a permis des économies supérieures aux attentes sur les coûts du régime.

Nous vous rappelons que ces attentes se chiffraient à 130 millions de dollars.

Donc, considérant les revenus provenant des contributions d'assurance, les gains obtenus sur le bilan routier grâce à l'excellente collaboration de tous les partenaires du milieu et l'efficacité des mesures implantées à l'interne, une marge de manœuvre plus grande qu'anticipée se dégage. Cela nous permet d'attendre en 2010 pour évaluer la perte réelle de la crise financière.

En terminant, Monsieur le Président, nous prendrons les décisions nécessaires pour assurer la pérennité de ce régime public, de façon à ce que les accidentés de la route soient indemnisés comme la couverture d'assurance le prévoit.

Je vous remercie de votre attention et je suis maintenant disponible pour répondre à vos questions.

Portefeuille de référence

PORTEFEUILLE	Cible LT	Cible au 31/12/2008	Bornes	
			Minimum	Maximum
Valeurs à court terme	0,5%	0,5 %	0 %	3 %
Obligations à rendement réel	---	4,8 %	0 %	8 %
Obligations	26,1%	22,3 %	15 %	35 %
Total titres à revenu fixe	26,6%	27,6%		
Actions canadiennes	7,8%	7,8 %	5 %	15 %
Actions américaines – couvert	---	---	0 %	5 %
Actions américaines – non couvert	2,8%	2,8 %	0 %	5 %
Actions étrangères – couvert	5,0%	5,0 %	0 %	10 %
Actions étrangères – non couvert	---	---	0 %	5 %
Actions des marchés en émergence	4,7%	4,7 %	0 %	10 %
Québec Mondial	11,1%	11,1 %	5 %	15 %
Total marché boursier	31,4%	31,40 %		
Participations et Infrastructures	5,0%	5,0 %	4 %	8 %
Placements privés	10,0%	10,0 %	5 %	15 %
Dettes immobilières	7,0%	7,0 %	3 %	10 %
Immeubles	16,0%	15,0 %	10 %	17 %
Produits de base	---	---	0 %	3 %
Fonds de couverture	4,0%	4,0 %	2 %	6 %
Total autres placements	42,0%	41,0 %		

L'équilibre financier

Orientation

4

ASSURER
L'ÉQUILIBRE FINANCIER

À l'égard de deux de ses mandats, soit la gestion du Fonds d'assurance automobile et la gestion de l'accès au réseau routier, la Société doit s'autofinancer. Comme, dans ces deux cas, elle est en situation de déficits répétés, elle vise, d'une part, à rétablir l'équilibre des produits et des charges de l'année courante et, d'autre part, à éliminer le déficit cumulé.

Axe | Déficit de financement

Objectif

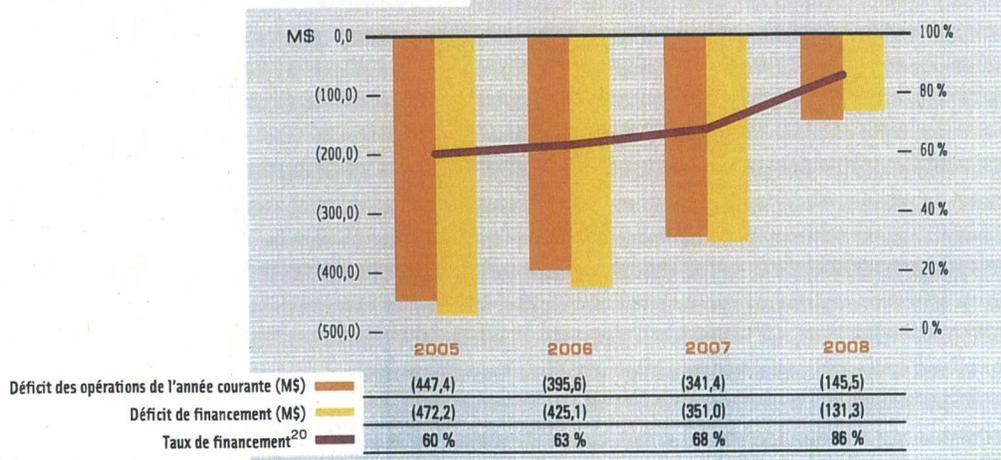
4.1.1

À la fin de l'année 2010, à l'égard du mandat de fiduciaire du Fonds d'assurance automobile, avoir atteint l'équilibre des produits et des charges des opérations de l'année courante.

Indicateurs	Résultats	Cibles 2010
Taux de financement	86 %	100 %
Déficit des opérations de l'année courante	(145,5) M\$	0 \$
Déficit de financement	(131,3) M\$	0 \$

Pour assurer le plein financement de l'année d'assurance courante, la Société s'est donnée comme objectif de diminuer les charges du Fonds d'assurance en poursuivant ses efforts pour réduire le nombre d'accidentés de la route et en optimisant ses façons de faire¹⁹. De plus, des rajustements aux contributions d'assurance sont entrés en vigueur; les premiers au 1^{er} janvier 2008, et d'autres suivront, les 1^{er} janvier 2009 et 2010.

Évolution du déficit des opérations et du déficit de financement du Fonds d'assurance



19. Pour plus d'information sur les résultats de ces objectifs stratégiques, voir les pages 39 à 45 et 52.

20. En 2007, la formule de calcul du taux de financement a été modifiée : elle fait maintenant abstraction de l'excédent relatif au taux de rendement réel. Dans le graphique, les taux des années antérieures ont été ajustés pour les rendre comparables à celui de 2007.

Communiqué de presse

CNW CODE 01

GQM 00320

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Bilan routier de l'année 2009 Un premier trimestre positif

Québec, le 19 mai 2009. — La Société de l'assurance automobile du Québec (Société) dévoile aujourd'hui les résultats du bilan routier pour le premier trimestre de l'année 2009.

On déplore 92 décès sur les routes du Québec pour les mois de janvier, de février et de mars 2009, une diminution de 17,9 % comparativement à la même période en 2008.

Les victimes blessées gravement sont également en diminution avec 437 victimes au premier trimestre par rapport à 470 pour le début de l'année 2008, soit une diminution de 7 %.

On note également une diminution de 15,1 % du nombre de blessés légèrement avec 8 593 victimes au cours des trois premiers mois de 2009 par rapport à 10 120 victimes pour la même période en 2008.

Le bilan routier du Québec, pour le début de l'année 2009, fait donc état de 9 122 victimes. Cela représente une amélioration de 14,8 % en comparaison avec la même période en 2008, où on dénombrait 10 702 victimes.

« Puisque le bilan routier de l'année 2008 était le meilleur des 60 dernières années, il est très encourageant de voir les résultats préliminaires de l'année 2009 », a déclaré la vice-présidente à la sécurité routière de la Société, M^{me} Johanne St-Cyr. « En étant tous responsables de notre conduite, nous éviterons de nombreuses tragédies routières », a conclu M^{me} St-Cyr.

– 30 –

Source :

www.saaq.gouv.qc.ca

Pour information :

Audrey Chaput

Gino Desrosiers

Relationnistes auprès des médias

Tél. : 418 528-4894

1 866 238-4541